

Le sport à Genève

Soutien méthodologique
à la mise en place de relevés de données



Laure Martz

Fabienne Benninghoff

avec la collaboration d'Alexandre Jaunin

Octobre 2012

(Fin des travaux octobre 2012 / Parution février 2013)

Le sport à Genève

**Soutien méthodologique
à la mise en place de relevés de données**

Laure Martz

Fabienne Benninghoff

avec la collaboration d'Alexandre Jaunin

Octobre 2012

(Fin des travaux octobre 2012 / Parution février 2013)

Remerciements

Nous tenons à remercier les personnes, représentants des associations ou clubs, qui ont participé à la phase test de collecte de données sur le sport associatif.

Nous remercions la direction et les collaborateurs du service cantonal du sport (SCS).

Nous remercions également les personnes ayant relu le rapport au sein du SRED, Mme Muriel Pecorini (collaboratrice) et M. Giovanni Ferro-Luzzi (directeur scientifique).

Notre reconnaissance s'adresse aussi à Mme Daniela Di Mare Appéré, directrice du SRED, pour son suivi du projet, ainsi qu'à M. Narain Jagasia pour sa relecture et les soins apportés à la mise en page.

Compléments d'information :

Laure Martz

Tél. +41/0 22 546 71 30

laure.martz@etat.ge.ch

Fabienne Benninghoff

Tél. +41/0 22 546 71 27

fabienne.benninghoff@etat.ge.ch

Alexandre Jaunin

Tél. +41/0 22 546 71 49

alexandre.jaunin@etat.ge.ch

Responsable de l'édition :

Narain Jagasia

Tél. +41/0 22 546 71 14

narain.jagasia@etat.ge.ch

Internet :

<http://www.ge.ch/sred>

Diffusion :

Service de la recherche en éducation (SRED)

12, quai du Rhône - 1205 Genève

Tél. +41/0 22 546 71 00

Fax +41/0 22 546 71 02

Document 12.028

*Le contenu de ce document n'engage que la responsabilité
du Service de la recherche en éducation.*

Table des matières

Introduction	5
Contexte	5
Rappel du mandat	6
Partie I : Le sport associatif	7
1. Méthodologie et processus	7
1.1 Objectif et besoins du service cantonal du sport	7
1.2 Sélection des sports pour la phase test	7
1.3 Modélisation Excel	8
1.4 Collecte des données	8
1.5 Processus de collecte de données	8
1.6 Risques	10
2. Résultats	10
2.1 Résultats du processus de collecte de données	10
2.2 Résultats statistiques globaux	12
2.3 Exemples d'exploitation statistique	14
Partie II : Promotion de la relève et sport d'élite	19
3. Méthodologie	19
3.1 Besoins du service cantonal du sport	19
3.2 Types de données et sources	19
4. Résultats	20
4.1 Promotion de la relève	20
4.2 Sports d'élite	22
Partie III : Constats et recommandations	27

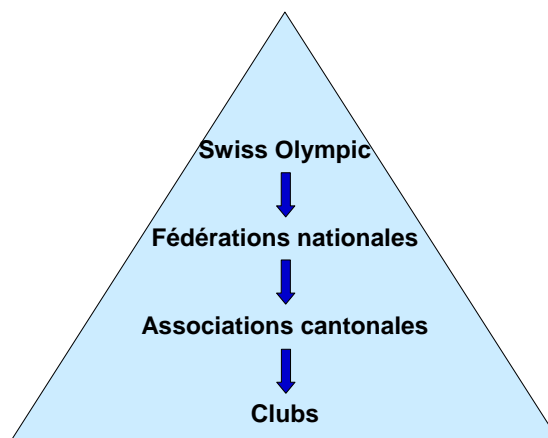
Annexes.....	31
Annexe 1. Sports à Genève : soutien aux relevés de données collectées par le service cantonal du sport au niveau du sport associatif, de la promotion de la relève et du sport d'élite*	31
Annexe 2. Fiche standard de collecte de données	32
Annexe 3. Démarche à suivre pour remplir les tableaux	33
Annexe 4. Résultats détaillés du processus de collecte de données, selon le sport.....	34
Annexe 5. Données statistiques sur le sport d'élite, répartition des cartes Swiss Olympic par canton, 01.05.2012.....	42
Annexe 6. Exemple de fiche descriptive à élaborer avant la récolte de données	43

Introduction

Contexte

De multiples acteurs, privés et publics, gravitent en Suisse autour du sport tant au niveau stratégique et de la politique du sport qu'au niveau organisationnel et des offres de prestations. Parmi les acteurs privés, on trouve d'abord les clubs puis les différentes associations représentatives au niveau cantonal et national et enfin Swiss Olympic, organe faîtière du sport suisse (cf. figure 1 ci-dessous).

Figure 1. Organisation du sport en Suisse, acteurs privés



Les acteurs publics que sont les communes, les cantons et la Confédération sont dotés de différentes structures : commissions, services, offices. En 2000, l'Office fédéral du sport (OFSP) est créé ; en 2011, Genève se dote d'un service cantonal du sport (SCS). Le département de l'instruction publique intègre dans son dicastère, depuis 2009, le sport et la culture.

Le SCS a pour mission d'élaborer et de piloter la politique cantonale du sport, d'encourager la pratique sportive auprès de toute la population quel que soit l'âge, de soutenir la relève de l'élite sportive et d'apporter un soutien aux infrastructures et manifestations sportives. Ce service a pour mission de développer un nouveau concept cantonal du sport et de rédiger l'avant-projet de la nouvelle loi cantonale du sport. Ces différents travaux sont suivis par le comité de pilotage « projets sport ».

Deux commissions officielles contribuent à la mise en œuvre de la politique cantonale du sport. Il s'agit, d'une part, de la Commission cantonale des sports – qui est chargée de donner son avis et de faire des recommandations au Conseil d'État sur les problèmes relevant de l'organisation du sport dans le canton – et, d'autre part, de la Commission cantonale d'aide au sport – qui gère le fonds de l'aide au sport et propose au Conseil d'Etat la répartition annuelle de la part du bénéfice de la Loterie romande qui revient au sport.

Le fonds genevois de l'aide au sport est alimenté, chaque année, par les bénéfices de la Loterie romande dont un sixième est consacré au sport. En 2012, il était doté d'un montant de 4.8 millions de francs. Ce fonds soutient les clubs et associations du canton, les jeunes talents, les sportives et sportifs d'élite, mais aussi l'organisation de manifestations sportives, la construction d'infrastructures et la pratique d'activités sportives hors des structures traditionnelles.

Dans ce contexte, la secrétaire générale du département de l'instruction publique, de la culture et du sport (DIP) a mandaté le service de la recherche en éducation (SRED) pour investiguer deux aspects

du vaste champ qu'est le sport. Le premier se situe au niveau du sport associatif, de la promotion de la relève et du sport d'élite et consiste à apporter un soutien méthodologique à la mise en place de relevés de données; le second concerne la promotion de la relève et propose d'analyser le dispositif sport-art-études. Ce rapport traite uniquement du soutien méthodologique à la mise en place de relevés de données.

Rappel du mandat

Le premier objectif du mandat est d'apporter au SCS un soutien méthodologique à la mise en place de relevés de données au niveau du sport associatif, de la promotion de la relève et du sport d'élite afin que le DIP puisse disposer de données fiables et harmonisées. Celles-ci sont indispensables au pilotage et au suivi de la politique cantonale du sport, notamment pour la production d'indicateurs.

Cet objectif se décline en trois niveaux :

- ♦ le sport associatif : il s'agit de développer une méthode de collecte de données pour une dizaine de sports inscrits au programme des Jeux olympiques (sports olympiques) dont le fonctionnement organisationnel présente des caractéristiques différentes. Le SRED élabore une procédure de collecte et d'exploitation des données et la transmet au SCS, afin qu'il s'approprie l'ensemble du processus et qu'il l'étende aux différents sports olympiques pratiqués à Genève ;
- ♦ la promotion de la relève : il s'agit d'organiser et de valoriser la mise en place de statistiques annuelles à partir de différentes sources déjà existantes (fichier cartes talents de Swiss Olympic, fichiers des élèves bénéficiaires du dispositif sport-art-études du SCS) ;
- ♦ le sport d'élite : au niveau du sport individuel, il s'agit de répertorier les bénéficiaires d'une carte Swiss Olympic (fichier Swiss Olympic). Au niveau du sport collectif, l'objectif est de déterminer les équipes évoluant en ligue nationale A ou B.

Planification

Différents moments-clés ont été identifiés pour le processus de collecte de données au niveau du sport associatif, de la promotion de la relève et du sport d'élite (cf. Tableau 1). L'ensemble de ce projet méthodologique s'est déroulé sur sept mois (d'avril à octobre).

Tableau 1. Moments-clés pour le processus de collecte de données

Moments-clés	Échéance	Acteur principal
<i>Objectif 1 : soutien méthodologique à la mise en place de relevé de données</i>		
Sport associatif		
Délai de demande de soutien financier au fonds de l'aide au sport	Février 2013	Commission cantonale d'aide au sport
Promotion de la relève et sport d'élite		
Délai d'inscription au dispositif sport-art-études	Début mars 2012	SCS
Sélection des postulants	Mi-avril 2012	SCS
Distribution des cartes talents et élites	Tout au long de l'année	Swiss Olympic

Partie I : Le sport associatif

1. Méthodologie et processus

1.1 Objectif et besoins du service cantonal du sport

L'objectif du SCS est de collecter des données fiables et harmonisées afin de connaître les pratiques sportives dans le cadre associatif et mesurer leur évolution (cf. Annexe 1). Ces données contribueront à la décision du soutien de financement du sport associatif et au développement d'infrastructures.

Afin de répondre à cet objectif, les besoins suivants ont été identifiés :

- ◆ disposer de données administratives sur les associations cantonales et les clubs du canton de Genève afin de réaliser une base d'adresses ;
- ◆ recenser le nombre de membres par club selon le groupe d'âge (20 ans ou moins / plus de 20 ans), le genre (homme / femme) et le statut (licencié / non-licencié) en fonction du sport pratiqué ;
- ◆ connaître, pour chaque club, le lieu de pratique du sport (infrastructure principalement utilisée) ainsi que la commune de rattachement de l'infrastructure utilisée (principale commune de subvention) ;
- ◆ disposer d'une base de données sur Excel permettant l'alimentation et l'exploitation des informations administratives et des données quantitatives recensées.

1.2 Sélection des sports pour la phase test

Le relevé de données se limite aux sports olympiques représentés par une fédération nationale (disciplines sportives susceptibles de bénéficier en 2012 d'un soutien financier de l'État de Genève par le biais du fonds d'aide au sport, la liste est fournie par le SCS). Afin d'élaborer une phase test de collecte de données, le SRED, en collaboration avec le SCS, a sélectionné quelques sports parmi les 30 sports olympiques pratiqués au sein du canton, en fonction de leurs caractéristiques différentes et représentatives du sport associatif à Genève.

La sélection des sports s'est effectuée à partir de plusieurs critères :

- ◆ sport individuel / sport collectif
- ◆ sport avec association cantonale / sport sans association cantonale
- ◆ sport pratiqué avec licence / sport pouvant être pratiqué sans licence
- ◆ connaissance d'une statistique structurée au niveau national / méconnaissance de statistique
- ◆ volumétrie importante / volumétrie faible (via le nombre de clubs)

Le croisement de ces critères a permis de sélectionner **neuf sports** très différents les uns des autres, soit cinq sports individuels et quatre sports d'équipe :

- ◆ sports individuels : aviron, patinage artistique, tennis, triathlon et voile ;
- ◆ sports d'équipe : basketball, hockey sur glace, football et volleyball.

1.3 Modélisation Excel

Afin de collecter les données souhaitées pour les 9 sports, une méthodologie a été élaborée sur Excel.

- ◆ **Alimentation** : tableaux simples à remplir par les associations cantonales ou les clubs.
- ◆ **Constitution** : base de données contenant des informations administratives pour chaque association et chaque club ainsi que des données quantitatives sur le nombre de membres par club (groupe d'âge, genre et statut).
- ◆ **Exploitation** : tableau croisé dynamique.
- ◆ **Valorisation** : tableaux statistiques, listes administratives et représentations graphiques sous forme de cartes (ces dernières pourraient être développées avec un autre logiciel).

1.4 Collecte des données

Les données de référence sur les membres se situent au niveau des fédérations nationales. Toutefois, selon la proposition du SCS, ces données peuvent être demandées auprès des associations cantonales. Lorsque le sport olympique pratiqué à Genève ne dispose pas d'association cantonale, les données des membres sont alors obtenues auprès des clubs. Parmi les sports sélectionnés, trois n'ont pas d'association cantonale (aviron, patinage et triathlon).

Trois types de renseignements sont collectés auprès des associations cantonales ou des clubs :

- ◆ **informations administratives** concernant **la fédération nationale, l'association cantonale, l'entraîneur cantonal et les clubs** ;
- ◆ **informations concernant les infrastructures principalement utilisées** par les clubs (lieu de pratique et commune de rattachement) ;
- ◆ **nombre de membres actifs** par club selon le groupe d'âge (20 ans ou moins / plus de 20 ans), le genre (homme / femme) et le statut (licencié / non-licencié) ainsi que **le nombre d'équipes** pour les sports collectifs.

Ces différents éléments sont présentés sous forme de tableau dans l'Annexe 2 (Fiche standard de collecte de données).

Les informations administratives ont été préalablement renseignées par le SRED, suite aux recherches faites sur les sites internet des associations cantonales et des clubs, afin de faciliter le travail des personnes contactées. Le rôle des associations/clubs est de vérifier, voire de modifier ces différentes informations.

Dans le but d'optimiser la collecte de données et la qualité des informations recueillies notamment sur le nombre de membres, les tableaux ont été accompagnés de définitions (cf. Annexe 3 : Démarche à suivre pour remplir les tableaux).

1.5 Processus de collecte de données

Les différentes étapes et le calendrier de la collecte de données auprès des 9 sports retenus sont présentés dans le Tableau 2 suivant. L'envoi des tableaux à compléter s'est effectué à la mi-juin auprès des associations.

Tableau 2. Étapes et calendrier du processus de collecte des 9 sports

	SRED	SCS	Associations cantonales	Fédérations nationales	Clubs	Calendrier 2012	Rôle du SCS
A - Lancement de l'enquête							
1) Liste des associations et des clubs	x	soutien				Avril	Contacter les associations
2) Information aux associations et clubs		x				Avril (4 sports) / Mai (5 sports)	
B - Tableau informations administratives							
1) Élaboration	x					Avril / Mai	Lettre d'accompagnement
2) Envoi	x	soutien				Mai semaine 4	
3) Vérification des informations pré-remplies			x	(x)	(x)	Juin semaines 1 & 2	
4) Transmission			x	(x)	(x)	15 juin	
5) Réception	x					15 juin	
C - Tableau données membres							
1) Élaboration	x					Avril / Mai	
2) Envoi	x	soutien				Mai semaine 4	
3) Saisie des données			x	(x)	(x)	Juin semaines 1 & 2	
4) Transmission			x	(x)	(x)	15 juin	
5) Réception	x					15 juin	
D - Rappel <i>aux associations et clubs n'ayant pas répondu</i>	x					Juin semaine 3	
E - Contrôle <i>contrôle des données livrées</i>	x	soutien				Juin semaine 4	Connaissance du terrain
C - Transformation des données collectées <i>création base de données</i>	x					Juin semaine 4	
D - Base de données mise à jour	x					Juin semaine 4	
E - Exploitation des données <i>via tableaux croisés dynamiques</i>	x					Juillet & Août (en fonction vacances)	
F - Valorisation des données							
1) Rapport	x					Septembre	
2) Restitution aux partenaires	soutien	x				Sept semaine 4	

1.6 Risques

Deux types de risques ont été identifiés avant le début de la collecte (cf. Tableau 3) et auxquels le SRED a été confronté. Le premier est lié à la collecte même des données et a un impact ainsi sur la qualité des données et sur le calendrier, par exemple l'absence de données (cas du hockey sur glace) ou les données incomplètes (concernant la commune de subvention et le lieu de pratique).

Le second risque est lié à l'appropriation de la méthode de collecte de données par le SCS afin de l'étendre à l'ensemble des sports associatifs. Le SCS doit identifier ainsi une personne ressource pour prendre en charge ce dossier, ayant des compétences et une bonne maîtrise d'Excel. Cette proposition a déjà été formulée avant la collecte et est réitérée après la phase test.

Tableau 3. Risques identifiés

Risques identifiés	Impacts	Propositions
<i>Collecte et qualité des données</i>		
Difficultés des associations à fournir certaines données Refus de livrer des données	Données partielles Absence de données	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Information aux associations ◆ Valorisation des données en termes de plus-value pour les associations afin de les motiver à fournir les données ◆ Descendre au niveau des clubs → allongement du processus
Retard des associations dans la livraison de données	Base de données incomplète	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Information précise sur le calendrier ◆ Rappel
Surestimation du nombre de membres par les associations	Données erronées	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Contrôle de la qualité des données
Livraison de données non standards par les associations	Complexification de la remontée des données dans la base	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Information sur le processus ◆ Définition des données ◆ Descendre au niveau des clubs → allongement du processus
Données hétérogènes (pratique sportive spécifique)	Données non uniformes Base de données incomplète	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Analyse de faisabilité
<i>Appropriation de la méthodologie</i>		
Équipe ou personne ressource au SCS	Dépendance du SCS au SRED Opération manuelle pouvant générer des erreurs	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Formation d'une équipe/d'une personne ressource au SCS en Excel ◆ Automatisation partielle des procédures en créant des liens sécurisés, fournie par le SRED (formules, macros, tableaux croisés dynamiques)

2. Résultats

2.1 Résultats du processus de collecte de données

Les Tableaux 4a, b et c synthétisent le processus de collecte de données pour les 9 sports sélectionnés. Cette phase test permet de lister les difficultés rencontrées lors de la collecte notamment en ce qui concerne les informations sur les infrastructures (lieu de pratique, commune de rattachement). De même, des limites sont formulées quant à la qualité des données récoltées sur le nombre de membres. Le processus de collecte des données est détaillé pour chaque sport dans l'Annexe 4.

Tableau 4a. Synthèse du processus de collecte de données pour les 9 sports sélectionnés

Démarche	Processus / Résultats	Difficultés rencontrées / Limites
Personnes contactées	<p><u>Sport avec association cantonale</u> :</p> <p>contact pris auprès de l'association (président / secrétaire)</p> <p><u>Sport sans association cantonale</u> :</p> <p>contact auprès d'une personne de référence identifiée par le SCS et devant répondre pour les clubs (<i>aviron, patinage, triathlon</i>)</p>	<p>Les associations cantonales ne disposent pas forcément de données sur le nombre de membres par club. Afin d'obtenir ces informations, elles se sont adressées directement soit à la fédération nationale soit aux clubs.</p> <p>Les clubs sans association cantonale ont également demandé les données des membres à la fédération nationale.</p>
Accueil de la collecte	<p>Dans l'ensemble, bon accueil de la part des personnes contactées</p> <p>8 sports sur 9 ont participé à cette collecte de données</p>	Pas de réponse du <i>hockey sur glace</i>

Tableau 4b. Synthèse des informations administratives collectées auprès des 9 sports sélectionnés

Informations administratives	Processus / Résultats	Difficultés rencontrées / Limites
Fédération et Association	<p>Informations pré-remplies par le SRED et vérifiées et/ou modifiées par les associations / clubs</p> <p>Remontée satisfaisante</p>	→ Possibilité de faire un listing d'adresses pour les fédérations / associations avec les coordonnées des responsables (présidents)
Entraîneur cantonal	Remontée partielle	<p>Information parfois non renseignée (p. ex. : <i>basketball, patinage et voile</i>)</p> <p>→ Définition du concept « entraîneur cantonal »</p>
Adresse de correspondance des clubs	<p>Informations pré-remplies par le SRED et vérifiées et/ou modifiées par les associations / clubs</p> <p>Remontée satisfaisante</p>	→ Possibilité de faire un listing d'adresses pour les clubs
Lieu de pratique : infrastructure principalement utilisée	Remontée non satisfaisante	<p>2 types de problèmes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - plusieurs lieux de pratique renseignés pour un certain nombre de clubs (<i>aviron, basketball, football, triathlon, volleyball</i>) - lieu de pratique pas systématiquement renseigné (<i>tennis, basketball</i>) <p>→ Données non exploitables</p>
Commune de rattachement	<p>Remontée non satisfaisante</p> <p>Seuls 2 sports ont renseigné cette variable (<i>aviron, patinage</i>)</p>	<p>2 types de problèmes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - information partiellement renseignée (<i>basketball, tennis, triathlon, volleyball</i>) - information non renseignée (<i>football, voile</i>) <p>→ Données non exploitables</p>

Tableau 4c. Synthèse de la qualité des données sur les membres, collectées auprès des 9 sports sélectionnés

Problèmes identifiés	Limites
1) <u>Surestimation de la pratique du sport et du nombre de pratiquants^(*)</u>	<ul style="list-style-type: none"> - Un individu peut être licencié dans plusieurs clubs du même sport (p. ex. : club d'été et club d'hiver pour le <i>tennis</i>). - Les données sur les non-licenciés fournies par les associations cantonales peuvent inclure des membres passifs (<i>voile</i>) ou des non-joueurs (<i>basketball</i>: officiels de table assistant les arbitres et les commissaires).
2) <u>Sous-estimation de la pratique du sport</u>	<ul style="list-style-type: none"> - La gestion des non-licenciés ne se fait pas forcément par l'association (p. ex. : l'ACGF ne possède pas d'informations sur le nombre d'enfants inscrits dans les écoles de <i>football</i> du canton de Genève). - Licences spécifiques : certaines licences ne sont pas comptabilisées au sein des clubs (p. ex. : licences journalières en <i>voile</i> ou licences individuelles au <i>tennis</i>).
3) <u>Clubs multi-sports</u>	<p>Des clubs de sports peuvent proposer plusieurs disciplines sportives (p. ex. : clubs de <i>gymnastique</i> dont certains proposent du <i>volleyball</i>, de l'<i>athlétisme</i>, etc.).</p> <p>Cette configuration complexifie la collecte des données (p. ex. : équipes de <i>volleyball</i> évoluant en ligue Relax et faisant partie des clubs de <i>gymnastique</i>).</p>
4) <u>Compétition sans licence</u>	Possibilité de faire des compétitions sportives sans avoir une licence (p. ex. : courses populaires de niveau régional en <i>triathlon</i>), les membres non-licenciés peuvent donc inclure des personnes participant à des compétitions.
5) <u>Données sur l'âge</u>	La variable âge a été définie en deux catégories : 20 ans ou moins et plus de 20 ans. Toutefois, chaque sport a sa propre définition de la catégorie junior ce qui rend incertaine la qualité des données par âge (p. ex. : <i>tennis</i> : les membres de plus de 20 ans prennent en compte les 19 et 20 ans puisque les données fournies sont basées sur le découpage de la catégorie junior (enfants jusqu'à 18 ans)).
6) <u>Date de remontée des données</u>	La période choisie pour la phase test de collecte des données peut ne pas être optimale (p. ex. : <i>football</i> : nombreux transferts durant l'été et absence de données détaillées sur le nombre de filles licenciées)

(*) Note: Un individu peut être membre (licencié ou non-licencié) dans plusieurs clubs pour pratiquer différents sports (p. ex. : *tennis* / *football*).

2.2 Résultats statistiques globaux

En l'état actuel et avec les limites présentées dans le Tableau 4c, nous pouvons proposer quelques résultats statistiques sur la pratique du sport associatif à Genève.

Parmi les 9 sports enquêtés, 8 ont transmis des données (le hockey sur glace n'ayant pas répondu).

A noter également que les données concernant le beach volley ont été distinguées des données du volleyball sachant que le beach volley est une discipline olympique à part entière depuis 1996 (JO d'Atlanta).

Les cinq sports individuels enquêtés regroupent près de 22'800 membres au sein d'une cinquantaine de clubs (Tableau 5). Parmi ces sports, le tennis est la discipline la plus pratiquée dans le canton de Genève avec plus de 14'700 membres dans 36 clubs. La voile arrive en 2^e position avec plus de 6'500 membres (5 clubs). Toutefois, les données sont à prendre avec précaution puisqu'elles surestiment le nombre de pratiquants pour ces disciplines (cf. Tableau 4c). En effet, le nombre de membres au tennis tient compte des individus ayant suspendu leurs licences (environ 1'500 licences en suspens) et des licenciés inscrits dans plusieurs clubs (plus de 250 personnes, cf. Annexe 4, p. 35). De même, les données sur la voile prennent en compte les membres passifs des clubs privés (cf. Annexe 4, p. 38).

Au niveau des sports collectifs étudiés, le football affiche le plus grand nombre de membres avec plus de 13'700 pratiquants au sein de 66 clubs. Cependant, ce chiffre ne reflète pas exactement la pratique du football à Genève, car il sous-estime le nombre de pratiquants : absence de données sur le nombre de femmes licenciées et sur les enfants inscrits dans les écoles de football (cf. Annexe 4, p. 33).

Tableau 5. Nombre de membres, de clubs et d'équipes selon les sports sélectionnés, phase test 2012

		Nombre de		
		membres	clubs	équipes
Sports individuels	Aviron	474	2	
	Patinage	698	3	
	Tennis ⁽¹⁾	14'744	36	
	Triathlon	307	2	
	Voile ⁽²⁾	6'561	5	
	Total	22'784	48	
Sports d'équipe	Basketball ⁽³⁾	2'087	22	129
	Beach Volley	114	3	45
	Hockey sur glace ⁽⁴⁾	-	-	-
	Football ⁽⁵⁾	13'733	66	592
	Volleyball ⁽⁶⁾	2'521	x	196
	Total	18'455	91	962
Total		41'239	139	962

Notes explicatives concernant les limites des données :

- (1) Tennis : les données prennent en compte les individus ayant suspendu leurs licences ainsi que les licenciés inscrits dans plusieurs clubs.
- (2) Voile : les données tiennent compte des membres passifs des clubs privés (Société Nautique de Genève et Yacht Club de Genève).
- (3) Basketball : les données prennent en compte des non-joueurs appelés officiels de table (n=322).
- (4) Hockey sur glace : l'association genevoise n'a pas répondu à l'enquête.
- (5) Football : les données concernent uniquement les licenciés hommes. L'association cantonale de Football n'a pas pu fournir de données sur les femmes licenciées à la date de l'enquête (23 équipes féminines). L'ACGF ne dispose pas de données sur les écoles de Football.
- (6) Volleyball : les données fournies par l'association genevoise de Volleyball ne permettent pas de faire la distinction entre les clubs de volley et les équipes jouant uniquement en ligue Relax.

Source : SRED/SCS/Enquête sur les données du sport associatif à Genève - Juin 2012

Les membres âgés de 20 ans ou moins sont proportionnellement plus nombreux dans les sports collectifs enquêtés que dans les sports individuels étudiés. Ils représentent respectivement 54% contre 33% des membres (Tableau 6). Le patinage fait exception avec plus de 80% de membres âgés de 20 ans ou moins. De même, les femmes sont surreprésentées dans le patinage (90%) et sous représentées dans les sports comme le triathlon (25%) et le basketball (26%).

Les sports d'équipe sont toujours pratiqués avec une licence contrairement aux sports individuels ou de team¹.

¹ Sports individuels pouvant être pratiqués à plusieurs (p. ex. : Aviron, Tennis).

Tableau 6. Répartition des membres selon le groupe d'âge, le genre et le statut (licenciés / non-licenciés) pour les sports sélectionnés, phase test 2012

		% de 20 ans ou moins	% de femmes	% de licenciés	Nombre de membres
Sports individuels	Aviron	29%	30%	20%	474
	Patinage	81%	90%	14%	698
	Tennis ⁽¹⁾	36%	35%	26%	14'744
	Triathlon	6%	25%	34%	307
	Voile ⁽²⁾	22%	32%	54%	6'561
	<i>Total</i>	33%	36%	34%	22'784
Sports d'équipe	Basketball ⁽³⁾	58%	26%	85%	2'087
	Beach Volley	65%	40%	100%	114
	Hockey sur glace ⁽⁴⁾	-	-	-	-
	Football ⁽⁵⁾	56%	nc	100%	13'733
	Volleyball ⁽⁶⁾	35%	54%	100%	2'521
	<i>Total</i>	54%	11%	98%	18'455
Total		42%	24%	63%	41'239

Lecture : l'aviron compte près de 500 membres dans le canton de Genève. 29% sont âgés de 20 ans ou moins et 30% des membres pratiquant ce sport sont des femmes. L'aviron compte peu de licenciés (20%).

Notes explicatives concernant les limites des données :

(1) Tennis : les données prennent en compte les individus ayant suspendu leurs licences ainsi que les licenciés inscrits dans plusieurs clubs.

(2) Voile : les données tiennent compte des membres passifs des clubs privés (Société Nautique de Genève et Yacht Club de Genève).

(3) Basketball : les données prennent en compte des non-joueurs appelés officiels de table (n=322).

(4) Hockey sur glace : l'association genevoise n'a pas répondu à l'enquête.

(5) Football : les données concernent uniquement les licenciés hommes. L'association cantonale de Football n'a pas pu fournir de données sur les femmes licenciées à la date de l'enquête (23 équipes féminines). L'ACGF ne dispose pas de données sur les écoles de Football.

(6) Volleyball : les données fournies par l'association genevoise de Volleyball ne permettent pas de faire la distinction entre les clubs de volley et les équipes jouant uniquement en ligue Relax.

Source : SRED/SCS/Enquête sur les données du sport associatif à Genève - Juin 2012

2.3 Exemples d'exploitation statistique

Le SRED considère que les données sur les membres du triathlon et du basketball sont suffisamment fiables pour présenter une exploitation statistique détaillée. En effet, le basketball dispose d'une base de données centralisée gérée par Swiss Basketball (cf. Annexe 4, p. 32). Les données du triathlon proviennent de la fédération Swiss Triathlon (cf. Annexe 4, p. 37).

Sport individuel ou de team : Triathlon

En juin 2012, on dénombre plus de 300 membres actifs au sein des clubs de triathlon genevois (Tableau 7). La répartition des membres selon le genre montre que les femmes sont moins nombreuses que les hommes à pratiquer ce sport, elles représentent un quart des membres actifs.

Tableau 7. Part des 20 ans ou moins et des licenciés parmi les membres actifs selon le genre, Triathlon, phase test 2012

Triathlon	Hommes	Femmes	Total hommes et femmes	% de femmes
20 ans ou moins	13	4	17	24%
Plus de 20 ans	216	74	290	26%
% des 20 ans ou moins	6%	5%	6%	
Licenciés	79	26	105	25%
Non licenciés	150	52	202	26%
% des licenciés	34%	33%	34%	
Total membres	229	78	307	25%

Source : SRED/SCS/Enquête sur les données du sport associatif à Genève - Juin 2012

La répartition des membres selon la catégorie d'âge montre que les 20 ans ou moins sont peu nombreux parmi les triathloniens genevois (6%). On comptabilise 4 femmes de 20 ans ou moins et 13 hommes. Le triathlon est donc un sport essentiellement pratiqué par des personnes de plus de 20 ans, quel que soit le genre.

D'autre part, seulement un tiers des membres actifs sont licenciés dans le canton de Genève. En effet, la pratique du triathlon ne nécessite pas de licence. Il est possible de participer à des courses populaires au niveau régional sans avoir de licence.

On constate que la proportion de licenciés en fonction de la catégorie d'âge varie très peu pour les hommes (31% de licenciés pour les 20 ans ou moins et 35% pour les plus de 20 ans : Tableau 8). Les 4 femmes de 20 ans ou moins ne sont pas licenciées alors que 35% des femmes de plus de 20 ans le sont. La proportion des licenciés de plus de 20 ans est identique quel que soit le genre.

Tableau 8. Répartition des membres selon le genre, la catégorie d'âge et le statut (licenciés / non-licenciés), Triathlon, phase test 2012

Triathlon	Hommes			Femmes		
	20 ans ou moins	Plus de 20 ans	Total	20 ans ou moins	Plus de 20 ans	Total
Licenciés	4	75	79	0	26	26
Non licenciés	9	141	150	4	48	52
Total membres	13	216	229	4	74	78
% de licenciés	31%	35%	34%	0%	35%	33%

Source : SRED/SCS/Enquête sur les données du sport associatif à Genève - Juin 2012

Il existe deux clubs de triathlon à Genève : le *Genevatriathlon* et le *Triathlon Club de Genève* (Tableau 9), chacun présentant des caractéristiques différentes. Ainsi, le Genevatriathlon compte moins de membres que le Triathlon Club de Genève (respectivement 62 et 245). Plus de la moitié des membres du Genevatriathlon sont licenciés alors que cette proportion représente moins de 30% des membres du Triathlon Club de Genève. La proportion de femmes est également plus importante au sein du Genevatriathlon. En revanche, ce club n'a aucun membre de 20 ans ou moins. Au Triathlon Club de Genève, la part des 20 ans ou moins est très faible (7%).

Tableau 9. Répartition des membres par clubs selon le genre, la catégorie d'âge et le statut, Triathlon, phase test 2012

Clubs de Triathlon	Nombre de membres	% de 20 ans ou moins	% de femmes	% de licenciés
Genevatriathlon	62	-	31%	56%
Triathlon Club Genève	245	7%	24%	29%
Ensemble des clubs	307	6%	25%	34%

Source : SRED/SCS/Enquête sur les données du sport associatif à Genève - Juin 2012

Sport collectif : Basketball

Le basketball est un sport qui se pratique avec une licence. Ainsi, pour avoir une analyse plus précise de la pratique du basketball en fonction de l'âge et du genre des pratiquants au sein des différents clubs, les données exploitées ici ne tiennent pas compte des membres non licenciés (officiels de table qui ne sont pas des joueurs, n = 322). En juin 2012, le total des membres licenciés s'élève donc à 1'765 pratiquants répartis en 129 équipes (dont 32 féminines).

La répartition des membres selon la catégorie d'âge montre que les licenciés de 20 ans ou moins représentent près de 70% des basketteurs (Tableau 10). Cette répartition reste identique quel que soit le genre.

La proportion de femmes pratiquant le basketball au sein des clubs genevois est de 25%. Cette proportion ne varie pas en fonction de la catégorie d'âge. Le basketball est donc un sport majoritairement pratiqué par des hommes licenciés de 20 ans ou moins.

Tableau 10. Part des 20 ans ou moins parmi les membres actifs selon le genre, Basketball, phase test 2012

Basketball	Hommes	Femmes	Total hommes et femmes	% de femmes
20 ans ou moins	905	307	1'212	25%
Plus de 20 ans	413	140	553	25%
% des 20 ans ou moins	69%	69%	69%	
Total membres	1'318	447	1'765	25%

Note : Les données sur les membres ne prennent pas en compte les officiels de table (n=322).

Source : SRED/SCS/Enquête sur les données du sport associatif à Genève - Juin 2012.

Dans le canton de Genève, on dénombre 22 clubs de basketball (le Servette Basketball Club ayant mis fin à ses activités en juin 2012). Les nombres de membres licenciés et d'équipes varient très fortement selon les clubs. Un classement en quatre groupes a été effectué en fonction du nombre de membres par club (Tableau 11) :

- ♦ 5 clubs ont **plus de 100 licenciés** parmi leurs membres, allant de 120 pour le Champel Genève Basket (avec 8 équipes) à 289 pour le Grand-Saconnex BBC (avec 18 équipes). Ces clubs se caractérisent par une forte proportion de 20 ans ou moins, supérieure à la moyenne (entre 70% et 82%). Le Champel Genève Basket fait exception à la règle avec 62% de 20 ans ou moins. Ce club se distingue également des autres par des joueurs exclusivement masculins. En revanche, au sein du Lancy Basket, les femmes sont plus nombreuses que les hommes, elles représentent 55% de l'effectif total. Toutefois dans ce club, le nombre d'équipes féminines est identique à celui des équipes masculines.

- ◆ 6 clubs ont un effectif de basketteurs variant **entre 50 et 100 licenciés** et sont composés de 4 à 7 équipes. Ces clubs présentent une part de 20 ans ou moins supérieure ou proche de la moyenne. Seul le club Etoile sportive Vernier Basket affiche une proportion plus faible de 20 ans ou moins (55%). Concernant la répartition par genre, la proportion de femmes au sein de ces clubs est inférieure à 25%. Deux clubs n'ont qu'une seule femme licenciée dans leurs effectifs (Collonge Basket Club et Chêne Basket Club).
- ◆ 5 clubs comptabilisent **entre 25 et moins de 50 membres** licenciés. Deux clubs sont composés exclusivement de licenciés âgés de plus de 20 ans (Stade Français Féminin Basket et International BBC). A l'inverse, le Veyrier Salève Basket Club fonctionne uniquement avec des licenciés âgés de 20 ans ou moins. D'autre part, Saint-Jean Basket est un club de basketball masculin contrairement au Stade Français Féminin Basket.
- ◆ 6 clubs ont un effectif de licenciés **inférieur à 25 joueurs** (1 à 2 équipes par club). Leur caractéristique principale est d'accueillir des licenciés hommes âgés de plus de 20 ans, à l'exception du Genthod Basket (club féminin).

Tableau 11. Répartition des membres par clubs selon la catégorie d'âge, le genre et le nombre d'équipes, Basketball, phase test 2012

	Clubs de Basketball	Membres			Equipes		
		Total	% de 20 ans ou moins	% de femmes	Total	Féminines	Masculines
Plus de 100 membres	Grand-Saconnex BBC	289	81%	28%	18	4	14
	Bernex Basket	261	70%	33%	17	6	11
	Lancy Basket	182	80%	55%	12	6	6
	Meyrin Basket	162	82%	22%	14	4	10
	Champel Genève Basket	120	62%	-	8	-	8
Entre 50 et 100 membres	Versoix Basket	97	65%	21%	6	1	5
	Lions Carouge BC	93	73%	23%	7	1	6
	Chêne Basket Club	89	81%	ns ^(*)	6	-	6
	Etoile sportive Vernier Basket	80	55%	13%	7	2	5
	Collonge Basket Club	70	83%	ns ^(*)	6	-	6
	Pâquis-Seujet Basket	59	100%	15%	4	1	3
Entre 25 et 49 membres	UGS Basket	47	47%	32%	6	2	4
	Veyrier Salève Basket Club	37	100%	46%	3	-	3
	Saint-Jean Basket	34	62%	-	3	-	3
	International BBC	31	-	35%	3	1	2
	Stade Français Féminin Basket	28	-	100%	3	3	-
Moins de 25 membres	Onex Basket	24	-	-	2	-	2
	Basket Club Latino America	14	-	-	1	-	1
	Cologny Basket Club	14	-	-	-	-	-
	Maccabi BC Genève	13	-	-	1	-	1
	Genthod Basket	11	-	100%	1	1	-
	Basket Club Puplinge	10	-	-	1	-	1
	Ensemble des clubs	1'765	69%	25%	129	32	97

Notes :

Les données sur les membres ne prennent pas en compte les officiels de table (n=322).

Le Servette Basketball Club a cessé ses activités en juin 2012.

(*) Pourcentage non significatif.

Source : SRED/SCS/Enquête sur les données du sport associatif à Genève - Juin 2012.

Partie II : Promotion de la relève et sport d'élite

3. Méthodologie

3.1 Besoins du service cantonal du sport

Le SCS a besoin de données sur la promotion de la relève et sur le sport d'élite. Celles-ci contribueront à la décision du soutien de financement et au développement d'infrastructures (cf. Annexe 1).

Plus spécifiquement pour la politique de la relève, le SCS a besoin de dénombrer les jeunes talents sportifs inscrits dans le dispositif sport-art-études à Genève :

- ◆ nombre d'élèves inscrits dans le dispositif sport-art-études,
- ◆ nombre de cartes talents Swiss Olympic,
- ◆ nombre de jeunes inscrits dans le dispositif sport-art-études et ayant une carte talent Swiss Olympic.

En ce qui concerne le sport d'élite, au niveau du sport individuel, il s'agit de répertorier les détenteurs d'une carte Swiss Olympic. Au niveau du sport collectif, l'objectif est de déterminer les équipes évoluant en LNA et LNB.

3.2 Types de données et sources

Les données suivantes ont été récoltées afin de répondre aux besoins du SCS.

Tableau 12. Type de données et fichiers sources pour la promotion de la relève et le sport d'élite

	Fichier source	Fichiers transmis par	Date du fichier
Promotion de la relève			
Nombre de cartes talents distribuées par Swiss Olympic*	Swiss Olympic	SCS	31.03.2012
Nombre d'élèves sportifs inscrits dans le dispositif sport-art-études	Fichiers pour la gestion des classes dans les établissements	SCS	19.07.2012
Nombre de structures de formation	-	SCS	Printemps 2012
Sport d'élite			
Sport individuel : nombre de cartes Swiss Olympic	Swiss Olympic	http://www.swissolympic.ch/fr	1.05.2012
Sport collectif : nombre d'équipes	Internet	Validation par le SCS	Été 2012

* Les cartes talents Swiss Olympic sont distribuées uniquement aux sportifs.

En ce qui concerne la promotion de la relève, le SRED a constitué, à partir des différents fichiers opérationnels du SCS (transmis le 19.07.2012), un fichier central et normalisé des élèves du Cycle d'orientation (CO) et de l'enseignement postobligatoire (PO) inscrits dans le dispositif sport-art-études. Ce fichier comprend :

- ◆ le sport pratiqué,
- ◆ la détention d'une carte talent (validée avec le fichier de Swiss Olympic),
- ◆ le statut de l'élève (admission/contrôle de performance/passage CO-PO¹),
- ◆ l'ordre d'enseignement,
- ◆ le numéro élève de la base de données scolaires (nBDS). Ce numéro a été complété pour tous les élèves, notamment les élèves du CO sport collectif et du PO. L'intérêt du numéro nBDS est de pouvoir connaître le parcours scolaire, passé et futur, de l'élève,
- ◆ il serait également souhaitable d'ajouter le club d'appartenance du sportif.

4. Résultats

4.1 Promotion de la relève

Depuis 2005, Swiss Olympic attribue des « Swiss Olympic Talents cards ». Ces cartes peuvent être de différents niveaux (national, régional ou local). Elles expriment la reconnaissance d'une performance sportive réalisée par un jeune faisant partie d'une structure ayant une politique de promotion de la relève. Leur durée de validité est limitée à un an.

Pour le canton de Genève, 732 cartes talents ont été distribuées au 1^{er} trimestre 2012, dont 65% de cartes locales (Tableau 13). Les cartes talents distribuées à Genève représentent 5% du total des cartes distribuées en Suisse.

Tableau 13. Données statistiques sur la promotion de la relève, nombre de cartes talents distribuées par Swiss Olympic à Genève et en Suisse selon le type de carte

	Cartes talents genevoises		Cartes talents suisses		% des cartes genevoises parmi les suisses
	Nombre (31.03.2012)	%	Nombre (31.12.2011)	%	
Cartes talents locales	474	65%	8'384	61%	6%
Cartes talents régionales	158	22%	3'094	22%	5%
Cartes talents nationales	100	14%	2'355	17%	4%
Total	732	100%	13'833	100%	5%

Note : Données au 31.3.2012 pour les cartes genevoises et au 31.12.2011 pour les cartes suisses.

Source : SCS / Swiss Olympic

Au 1^{er} trimestre 2012, 40 disciplines sportives sont représentées à Genève par les détenteurs d'une carte talent (Tableau 14). Quatre disciplines regroupent à elles seules la moitié des détenteurs d'une carte talent : football (n=131), volleyball (n=102), natation (n=89) et hockey sur glace (n=48).

¹ Le relevé passage CO-PO n'est pas exhaustif, il doit encore être complété.

Tableau 14. Données statistiques sur la promotion de la relève, répartition des détenteurs genevois de cartes talents selon la discipline pratiquée, 31.3.2012

Disciplines	Nombre de cartes	%
Football	131	18%
Volleyball	102	14%
Natation	89	12%
Hockey sur glace	48	7%
Water polo	40	5%
Basketball	30	4%
Tennis	30	4%
Hockey sur gazon	28	4%
Handball	27	4%
Badminton	26	4%
Escalade	20	3%
Gymnastique artistique	18	2%
Plongeon	16	2%
Tennis de table	13	2%
Karaté	12	2%
Athlétisme	11	2%
Escrime	9	1%
Ski nautique	9	1%
Equitation (saut)	6	1%
Ski alpin	6	1%
Voile	6	1%
Golf	5	1%
Gymnastique rythmique	5	1%
Judo	5	1%
Natation synchronisée	5	1%
Aviron	4	1%
BMX	4	1%
Canoé	4	1%
Patinage artistique	4	1%
Cyclisme sur piste	3	ns ^(*)
Echecs	3	ns ^(*)
Snowboard	3	ns ^(*)
Trampoline	3	ns ^(*)
Equitation (dressage)	1	ns ^(*)
Lutte	1	ns ^(*)
Natation et Ski alpin	1	ns ^(*)
Natation et Water polo	1	ns ^(*)
Ski de fond	1	ns ^(*)
Tir à l'arc	1	ns ^(*)
Triathlon	1	ns ^(*)
Total	732	100%

(*) Pourcentage non significatif.

Source : Swiss Olympic

Le dispositif sport-art-études accueille à Genève 388 élèves à la rentrée 2012 (fichier du 19.07.2012), dont 339 sportifs (194 au CO et 145 au PO). Parmi ces élèves sportifs bénéficiaires du dispositif sport-art-études, 158 disposent d'une carte talent (soit 47 %) (Tableau 15).

À noter encore que 15 élèves scolarisés dans le dispositif sport-art-études proviennent d'autres cantons. À l'inverse, 20 élèves sportifs genevois sont scolarisés dans d'autres cantons aux niveaux secondaires I et II.

Tableau 15. Données statistiques sur la promotion de la relève, nombre d'élèves bénéficiaires du dispositif sport-art-études, 19.07.2012

Elèves dans le dispositif sport-art-études	N total	CO	PO
Elèves sportifs	339	194	145
Elèves artistes	49	34	15
Total	388	228	160

Cartes talents dans le dispositif sport-art-études parmi les élèves sportifs	N total	CO	PO
Cartes talents locales	90	52	38
Cartes talents régionales	44	24	20
Cartes talents nationales	24	3	21
Total	158	79	79

Source : SCS

Le canton de Genève compte **5 structures de formation** reconnues à ce jour :

- ◆ 2 pour le football, avec Servette FC et Etoile Carouge FC,
- ◆ 1 pour le hockey sur glace, avec Genève Futur Hockey,
- ◆ 2 pour le basketball, avec le Hope Geneva Bernex Academy (féminin) et le Centre de promotion des espoirs de Meyrin Basket.

4.2 Sports d'élite

4.2.1 Sport individuel ou de team

Swiss Olympic décerne à l'élite sportive des « Swiss Olympic Cards » de cinq types :

- ◆ « Swiss Olympic Card » or : cartes décernées aux sportifs individuels ou de team des disciplines olympiques ayant le potentiel pour terminer dans le top 3 (aux Jeux Olympiques, Championnats du Monde et Championnats d'Europe) ;
- ◆ « Swiss Olympic Card » argent : cartes décernées aux sportifs individuels ou de team des disciplines olympiques ayant le potentiel pour terminer dans le top 8 (aux Jeux Olympiques, Championnats du Monde et Championnats d'Europe) ;
- ◆ « Swiss Olympic Card » bronze : cartes décernées aux juniors réalisant de bonnes performances au niveau international (dans le top 16 au Championnat du monde junior ou dans le top 12 au Championnat d'Europe junior) ;
- ◆ « Swiss Olympic Card » élite : cartes décernées aux sportifs individuels ou de team et aux membres d'une équipe faisant partie du cadre élite ;
- ◆ « Swiss Paralympic Card » : cartes décernées aux meilleurs sportifs handicapés physiques et mentaux en guise de récompense pour leurs performances de pointe réalisées aux Jeux Paralympiques, Championnats du Monde et Championnats d'Europe.

En mai 2012, 63 athlètes genevois sont détenteurs d'une carte Swiss Olympic. Ces données proviennent de la liste des bénéficiaires établie par Swiss Olympic. Elles ont été complétées par le SCS avec 4 athlètes dont le canton de résidence n'était pas Genève selon Swiss Olympic. Le nombre d'athlètes genevois bénéficiaires d'une carte s'élève donc à un total de 67 (Tableau 16).

Les athlètes genevois représentent 4% des athlètes suisses bénéficiaires d'une carte Swiss Olympic (Genève se situe au 8^e rang suisse, cf. Tableau en Annexe 5).

D'autre part, les bénéficiaires des cartes « Elite » sont surreprésentés parmi les athlètes genevois (82%), c'est également le cas pour l'ensemble des athlètes suisses.

Tableau 16. Données statistiques sur le sport d'élite, nombre de cartes Swiss Olympic à Genève et en Suisse, selon le type de carte, 01.05.2012

	Cartes genevoises		Cartes suisses		% des cartes genevoises parmi les suisses
	Nombre	%	Nombre	%	
Or	1	1%	47	3%	2%
Argent	4	6%	115	7%	3%
Bronze	5	7%	75	5%	7%
Elite	55	82%	1'322	84%	4%
Paralympics	2	3%	20	1%	10%
Total	67	100%	1'579	100%	4%

Source : SCS / Swiss Olympic - Données au 01.05.2012

En mai 2012, 30 disciplines sont représentées à Genève sur près d'une centaine pour l'ensemble de la Suisse. A Genève, la répartition des cartes Swiss Olympic en fonction de la discipline exercée varie entre 1 et 6 cartes. Cette distribution montre qu'il n'y a pas de surreprésentation d'une discipline en particulier (Tableau 17).

Toutefois, on constate que le ski nautique ainsi que le BMX (cyclisme) sont des disciplines bien représentées à Genève par rapport à l'ensemble de la Suisse. En revanche, des disciplines comme l'athlétisme, le saut d'obstacles (équitation), le curling ou encore l'aviron sont sous-représentées à Genève.

Tableau 17. Données statistiques sur le sport d'élite, répartition des cartes Swiss Olympic par disciplines à Genève et en Suisse, 01.05.2012

Disciplines	Nombre de cartes genevoises	Nombre de cartes suisses	% des cartes genevoises parmi les suisses
Ski nautique	4	9	44%
Cyclisme: BMX	3	8	38%
Gymnastique rythmique	2	7	29%
Moto	2	8	25%
Ski Telemark	1	5	20%
Voile	2	11	18%
Basketball	5	28	18%
Canoë: Slalom	2	12	17%
Water polo	6	40	15%
Karaté	1	7	14%
Tir à l'arc	1	7	14%
Escalade sportive	2	15	13%
Natation	3	23	13%
Danse	1	8	13%
Hockey sur glace (h)	3	25	12%
Judo	2	17	12%
Hockey sur gazon	4	37	11%
Paralympics	2	20	10%
Cyclisme sur piste	2	21	10%
Curling	3	36	8%
Golf	2	28	7%
Equitation - Saut d'obstacles	3	53	6%
Cyclisme: VTT	1	18	6%
Athlétisme	4	76	5%
Echecs	1	20	5%
Equitation - Dressage	1	21	5%
Beach volley	1	24	4%
Escrime	1	24	4%
Gymnastique artistique	1	25	4%
Aviron	1	36	3%
Autres disciplines	0	910	-
Total	67	1'579	4%

Source : SCS / Swiss Olympic - Données au 01.05.2012

4.2.2 Sport d'équipe

Au niveau masculin, sept sports collectifs olympiques ont des équipes d'élite présentes en ligues nationales A ou B : football, basketball, handball, hockey sur glace, hockey sur gazon, rugby et volleyball. Au sein de ces 7 sports, 10 équipes évoluent en ligue nationale A pour la saison 2012-2013. 5 équipes évoluent en ligue nationale B ; le football, le hockey sur glace et le rugby n'ont pas d'équipes jouant au sein de cette ligue (Tableau 18).

Tableau 18. Sport d'élite, équipes masculines évoluant en ligue nationale (A ou B), saison 2012-2013

Sports	Noms des équipes	Ligue nationale
Football	FC Servette	Super League
Basketball	Lions de Genève	LNA
	Meyrin Basket (Espoirs)	LNB
Handball	CS Chênois Genève Handball	LNB
Hockey sur glace	Genève-Servette HC	LNA
Hockey sur gazon	Servette HC Gazon	LNA
		LNB
	Black Boys Genève	LNA
Rugby	RC Avusy	LNA
	RC Genève	LNA
	RC Cern Meyrin Saint-Genis	LNA
	Hermance RRC	LNA
Volleyball	Chênois Genève Volleyball I	LNA
	Chênois Genève Volleyball II	LNB
	VBC Servette Star-Onex	LNB

Source : Sites Internet des différentes équipes

Au niveau féminin, le basketball, le hockey sur gazon et le volleyball dispose également d'équipes élites évoluant en ligue nationale A ou B pour la saison 2012-2013. Seule l'équipe du Geneva Hope GBA (basketball) joue en ligue nationale A (Tableau 19).

Tableau 19. Sport d'élite, équipes féminines évoluant en ligue nationale (A ou B), saison 2012-2013

Sports	Noms des équipes	Ligue nationale
Basketball	Geneva Hope GBA	LNA
	Bernex Basket	LNB
	Lancy Basket	LNB
Hockey sur gazon	Servette HC Gazon	LNB
Volleyball	Genève Volley	LNB

Source : Sites Internet des différentes équipes

Partie III : Constats et recommandations

Les constats problématiques émergeant de cette phase test de mise en place de collecte de données ont été résumés dans le tableau ci-dessous avec, en regard, quelques recommandations émises par les auteurs du rapport. Se trouvent en premier les constats concernant le sport associatif, viennent ensuite ceux traitant de la relève et de l'élite.

Constats	Recommandations
SPORT ASSOCIATIF	
<i>Travail en réseau</i>	
Les associations cantonales ne disposent pas forcément de données sur le nombre de membres par clubs. Afin d'obtenir ces informations, elles se sont adressées directement soit à la fédération nationale soit aux clubs.	<i>Pour mettre en place un processus de collecte de données, il conviendrait que le SCS développe un travail en réseau avec les associations cantonales afin que celles-ci créent des liens d'une part avec les fédérations nationales et d'autre part avec les clubs (cf. Figure 2).</i>
<i>Date de référence</i>	
La date de référence des données collectées durant la phase test n'est pas assez précise (données les plus récentes demandées).	<i>Une date commune de référence doit être définie pour toutes les données récoltées par le SCS, cette date pourrait être le 31 décembre de chaque année civile ou si la collecte de données est liée à la demande de fonds d'aide au sport, il faudrait alors calquer le calendrier de collecte à celui du fonds d'aide.</i>
<i>Catégories d'âge</i>	
Les catégories d'âge diffèrent selon les sports, particulièrement la catégorie junior ce qui pose un problème pour la collecte et la comparabilité des données.	<i>Faut-il garder la catégorie junior propre à chaque sport ou contraindre les sports à fournir leurs données par âge révolu? Cette question devrait être débattue avec les partenaires sportifs.</i>
<i>Lieu de pratique</i>	
L'information demandée lors de cette collecte est l'infrastructure principalement utilisée par les clubs. Il est très difficile d'identifier un seul lieu de pratique pour un certain nombre de club.	<i>Les besoins en terme de localisation et d'infrastructures sportives devraient être définis plus précisément par le SCS. Le relevé de ce type d'information devrait être réalisé par un autre mode de collecte élaboré en partenariat avec les associations, les clubs, les communes genevoises et la Ville de Genève (cf. Figure 3).</i>
<i>Commune de subvention</i>	
L'information concernant la commune de rattachement ou de subvention est très peu renseignée par les associations.	<i>Le relevé d'information sur la commune de subvention devrait être discuté avec des représentants de clubs, de communes genevoises et de la Ville de Genève afin d'appréhender l'intérêt et la faisabilité d'une telle collecte.</i>
<i>Pratique de chaque sport</i>	
Cette phase test de collecte de données a mis en lumière plusieurs problèmes pouvant engendrer pour certains sports une surestimation du nombre de membres et pour d'autres une sous-estimation (cf. Tableau 4c).	<i>Pour minimiser les biais, il conviendrait préalablement de décrire la pratique sportive de chaque sport avec le soutien des partenaires sportifs. À titre d'exemple, une fiche descriptive type a été esquissée pour le Tennis (cf. Annexe 6).</i>

Ressources SCS	
Des ressources au SCS sont nécessaires pour étendre la collecte de données à l'ensemble des sports. La phase test a été assumée essentiellement par le SRED. Le transfert du modèle SRED au SCS doit encore se faire.	<i>Le SCS devrait identifier une ou des personnes ressources pour étendre la collecte de données à l'ensemble des sports.</i>
Statut du relevé de données	
Le statut du relevé de données est déterminant pour légitimer le processus de collecte de données ainsi que motiver l'ensemble des partenaires sportifs.	<i>Si la collecte des données se veut obligatoire, il serait nécessaire de définir sa légitimité ainsi que les objectifs poursuivis et de l'inscrire dans un règlement.</i>
PROMOTION DE LA RELÈVE	
Base de données centrale	
Pour la relève, il existe différents fichiers de gestion par ordre d'enseignement et par établissement.	<i>Le SCS devrait se doter d'une base de données centrale sur la relève intégrant la totalité des demandes adressées au SCS pour une année scolaire donnée. Cette base permettrait de faire des états des lieux à différents moments de l'année. Seraient ainsi renseignés pour chaque élève :</i> <ul style="list-style-type: none"> - sport pratiqué, - club d'appartenance, - le type de carte talent possédée ou non, - l'établissement scolaire et le degré fréquenté au moment de la demande, - l'établissement souhaité pour l'année scolaire à venir, - la décision prise et l'établissement attribué, - le numéro élève de la Base de Données Scolaires, - l'adresse de l'élève.
Au CO, les élèves inscrits dans le dispositif sport-art-études pour les sports collectifs ne sont pas identifiables dans la nBDS. Au PO, tous les élèves inscrits dans le dispositif sport-art-études ne sont pas identifiables dans la nBDS.	<i>Il conviendrait que la nBDS renseigne l'inscription en sport-art-études aussi bien pour les élèves du CO que pour les élèves du PO (sports individuels et collectifs).</i>
SPORT D'ÉLITE	
Sport individuel	
Le fichier des cartes Swiss Olympic ne renseigne pas le canton pour un certain nombre d'athlètes. Le SCS a rectifié le canton d'appartenance pour quelques athlètes.	<i>Il conviendrait de connaître précisément la définition du canton d'appartenance d'un athlète utilisée par Swiss Olympic (lieu de résidence et/ou lieu d'entraînement). A partir de cette définition, le SCS pourrait alors préciser les critères définissant un athlète genevois.</i>
Sport collectif	
Les résultats des équipes élités (évolution en ligue nationale A ou B) ont été recensés via Internet puis validés par le SCS.	<i>Il faudrait systématiser au SCS le suivi des résultats sportifs des équipes qui peuvent évoluer potentiellement en LNA et LNB.</i>

Figure 2. Schéma idéal des relations à établir pour la collecte des données du sport associatif (membres actifs)

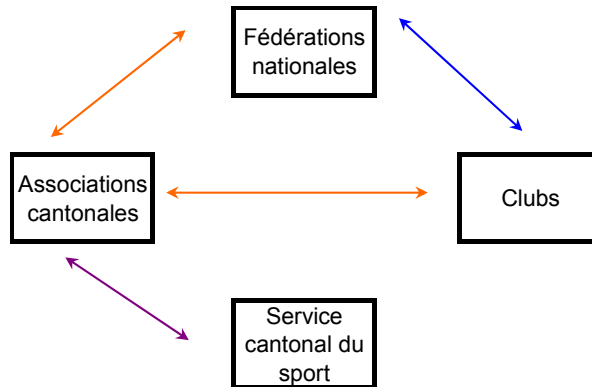
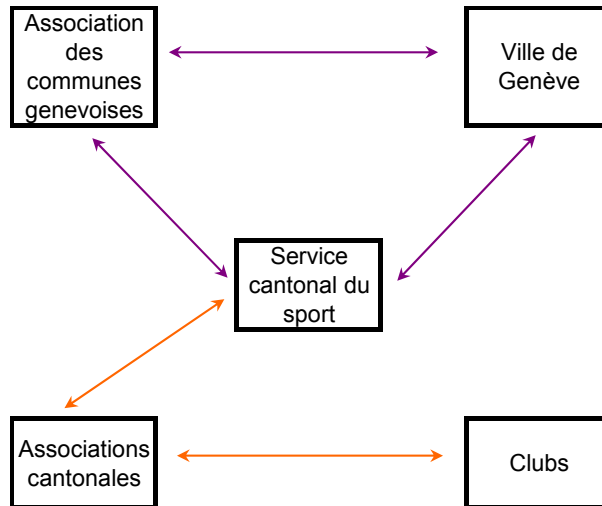


Figure 3. Schéma idéal des relations à établir pour la collecte d'informations concernant les infrastructures sportives



Annexes

Annexe 1. Sports à Genève : soutien aux relevés de données collectées par le SCS au niveau du sport associatif, de la promotion de la relève et du sport d'élite*

Niveau I	Niveau II	Buts sous-jacents	Type de données	Sources données	Ressource
1. Sport Associatif	- Association faitière - Individuel - club - Équipe - club	- Financement - Infrastructure	- N clubs par sport - N membres actifs - N membres licenciés - N juniors actifs (<=20 ans) - N juniors licenciés (<=20 ans)	Fédérations nationales	Fédérations cantonales, Clubs
2. Promotion de la relève	- Individuel - jeune talent - Équipe - structure cantonale de formation	- Financement - Infrastructure - Jeunes talents dans le dispositif	- N élèves bénéficiaires du dispositif sport-art-étude par ordre d'enseignement - N de structures de formation - N de cartes talents	SCS SCS Swiss Olympic	SCS SCS Swiss Olympic
3. Sport d'élite	- Individuel - talent - Collectif - équipe	- Financement - Infrastructure	- Individuel : N cartes Swiss Olympic - Collectif : N équipes genevoises évoluant en ligues nationales A et B	Swiss Olympic Fédérations nationales et cantonales	Swiss Olympic Internet

Notes explicatives :

* Les niveaux proviennent du découpage proposé sur le site Internet du SCS dans la rubrique « aide au sport » (<http://www.ge.ch/sport/aides-sport/welcome.asp>)

- Buts sous-jacents = les buts recherchés du SCS avec la collecte de données.

- Ressource : institution identifiée comme référence pour la collecte des données.

Annexe 2. Fiche standard de collecte de données

Tableaux concernant les informations administratives

Informations administratives concernant la fédération nationale, l'association cantonale et l'entraîneur cantonal

	Fédération nationale	Association cantonale	Entraîneur cantonal
Nom			
Adresse			
Code postal			
Ville / Commune			
Président / e			
Téléphone			
Mail			
Site internet			

Informations administratives concernant les clubs

N° Club	Club	Correspondance du club			Renseignements sur le lieu de pratique				Commune de rattachement
		Adresse (correspondance)	Code postal	Commune	Lieu de pratique (installations / infrastructures)	Adresse (lieu de pratique)	Code postal	Commune	

Tableau concernant les données quantitatives

Données sur le nombre de membres actifs et d'équipes par club - Saison 2011-12

A renseigner avec les données les plus récentes

N° Club	Clubs	MEMBRES ACTIFS								NOMBRE D'EQUIPES				
		20 ans ou moins				Plus de 20 ans				Total membres actifs	H	F	Mixte	Total équipes
		Non licenciés		Licenciés		Non licenciés		Licenciés						
		H	F	H	F	H	F	H	F					
0	0									0				0
0	0									0				0
0	0									0				0
	Total	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Annexe 3. Démarche à suivre pour remplir les tableaux

Démarche à suivre pour remplir les tableaux

1) Onglet Données administratives:

Cet onglet contient des informations administratives (nom, adresse, mail, téléphone,...) concernant la fédération nationale, l'association cantonale et l'entraîneur cantonal.

Ces informations doivent être vérifiées et complétées.

Vous pouvez, le cas échéant, modifier les informations déjà pré-remplies.

2) Onglet Données Clubs:

Cet onglet contient des informations administratives sur chaque club ainsi que des renseignements sur le lieu de pratique.

Ces informations doivent être vérifiées et complétées.

Pour le lieu de pratique: indiquer le nom de l'infrastructure utilisée (exemple: nom du centre sportif, du stade, de la piscine ou de l'école). Dans le cas de l'utilisation de plusieurs infrastructures, veuillez mettre le nom de la principale.

Pour la commune de rattachement: indiquer le nom de la commune qui subventionne. Dans le cas de l'existence de plusieurs communes qui subventionnent, veuillez mettre le nom de la principale.

Vous pouvez, le cas échéant, modifier les informations déjà pré-remplies.

3) Onglet Données membres: à remplir avec les données les plus récentes

Il s'agit de recenser le nombre de membres par club et le nombre d'équipes (uniquement pour les sports d'équipe).

Vous trouvez ci-dessous les définitions des différentes modalités du tableau:

Membre actif	Toute personne faisant partie d'un club et payant une cotisation
20 ans ou moins	Membre dont l'âge est inférieur ou égal à 20 ans
Plus de 20 ans	Membre dont l'âge est supérieur à 20 ans
Licencié	Membre ayant une licence de compétition officielle (délivrée par la fédération nationale)
Non licencié	Membre n'ayant pas de licence de compétition
H	Garçons / hommes
F	Filles / femmes

Pour les sports d'équipe:

Equipe	Equipe inscrite dans un championnat régulier
Mixte	Filles et garçons / femmes et hommes

4) Veuillez préciser de quel(s) document(s) vous disposez pour renseigner les données concernant le nombre de membres par club?:

a) Données sous forme papier (*oui/non*):

b) Données informatisées (*oui/non*):
(Fichier Excel)

c) Base de données centrale (*oui/non*):

Si autre(s) moyen(s), merci de préciser:

Annexe 4. Résultats détaillés du processus de collecte de données, selon le sport

AVIRON	Processus / Résultats	Difficultés rencontrées / Mise en garde
Contact	Clubs sans association Contact pris auprès de chaque président de club	
<u>Informations administratives</u> - Fédération et association	Informations remplies par le SRED Selon le SCS, pas d'association cantonale référencée.	Déclaration d'une association genevoise d'Aviron basée à la Société Nautique de Genève. Président : Stéphane Trachsler.
- Entraîneur cantonal		Il n'y a pas d'entraîneur cantonal → chaque club a son propre entraîneur (coordonnées renseignées pour chaque club)
- Correspondances des clubs	Informations remplies par le SRED	Données corrigées par la SNG - Section Aviron
- Lieu de pratique : infrastructure principalement utilisée		Plusieurs lieux de pratique renseignés pour la SNG-Section Aviron : - base nautique sur le Rhône pour la compétition, - Port-Noir pour les loisirs, - salle de gymnastique l'hiver pour la musculation. → données non exploitables en l'état.
- Commune de rattachement		Informations renseignées pour les 2 clubs
<u>Données sur les membres</u>	2 clubs, 474 membres actifs, 95 licenciés. Le nombre de rameurs est communiqué par la Fédération suisse de sociétés d'Aviron.	Chaque année (31.12), les clubs d'Aviron doivent transmettre à la Fédération le nom et la catégorie d'âge de leurs membres (juniors de moins de 19 ans et seniors plus de 20 ans). En retour, la fédération demande aux clubs de payer une cotisation pour chaque membre. Les données transmises par la Fédération peuvent être considérées comme fiables puisqu'elles sont liées au paiement des cotisations.

BASKETBALL	Processus / Résultats	Difficultés rencontrées / Mise en garde
Contact	Association cantonale genevoise de basketball - ACGBA Présidente : Elisabeth Renteria-Hagen	
<u>Informations administratives</u> - Fédération et association	Informations remplies par le SRED	Données corrigées par l'association suite au changement de présidence.
- Entraîneur cantonal		Données non remplies par l'association
- Correspondances des clubs	Informations remplies par le SRED	Données non modifiées par l'association.
- Lieu de pratique : infrastructure principalement utilisée	Informations remplies par l'association	- Plusieurs lieux de pratique renseignés - Information manquante pour 5 clubs → données non exploitables en l'état.
- Commune de rattachement		Information manquante pour 5 clubs
<u>Données sur les membres</u>	22 clubs, 2'087 membres actifs, 1'765 licenciés, 129 équipes. Les données ont été transmises au SRED par l'ACGBA et sont issues d'une base de données nationale. Ces données sont gérées et mises à jour par Swiss Basketball sur la base des licences payées. Chaque association cantonale peut consulter la base de données nationales en ligne via le site Basketpl@n.ch .	La pratique du Basketball au sein d'un club nécessite une licence. Les membres non licenciés fournis par l'ACGBA sont des officiels de table. Ces personnes assistent les arbitres et les commissaires (marqueur de la feuille de match, chronométreur du temps de jeu, opérateur de l'appareil des 24 secondes et aide marqueur). La pratique du Basketball n'est pas possible sans les officiels de table. Ils sont considérés comme membres actifs par l'ACGBA.

FOOTBALL	Processus / Résultats	Difficultés rencontrées / Mise en garde
Contact	Association cantonale genevoise de football (ACGF)	
<u>Informations administratives</u> - Fédération et association	Informations remplies par le SRED	Compléments apportés par l'ACGF
- Entraîneur cantonal		Informations incomplètes (uniquement le nom de l'entraîneur).
- Correspondances des clubs	Informations remplies par le SRED	Modifications apportées par l'ACGF suite à la fusion du FC Grand-Lancy avec le FC Lancy-Sports → Lancy FC. Deux sections juniors subsistent, sous forme de deux nouvelles associations : Lancy-Florimont FC et Lancy-Fraisiers FC.
- Lieu de pratique : infrastructure principalement utilisée	Informations remplies par le SRED	Compléments apportés par l'ACGF en indiquant plusieurs lieux de pratique.
- Commune de rattachement		Pas renseignée
<u>Données sur les membres</u>	<p>66 clubs, 13'733 membres (tous licenciés), 592 équipes.</p> <p>Les données ont été transmises au SRED par l'ACGF et sont issues des bases de données de l'Association Suisse de Football.</p>	<p>Période choisie pour faire la collecte n'est pas optimale et ne permet pas de garantir la qualité des données transmises par l'ACGF :</p> <ul style="list-style-type: none"> - nombreux transferts de clubs, - nouvelles demandes de qualification. <p>Les chiffres ont donc été transmis à titre indicatif et seront stabilisés en octobre.</p> <p>L'ACGF gère uniquement les membres licenciés mais ne possède pas de données détaillées sur le nombre de filles licenciées.</p> <p>Les données transmises sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - nombre de licenciés hommes, - nombre d'équipes masculines, - nombre d'équipes féminines. <p>Décision SCS/SRED → ne pas tenir compte du nombre d'équipes féminines (n=23) car données manquantes sur le nombre de femmes licenciées.</p> <p>ACGF ne dispose pas de données sur les membres non licenciés (enfants dans les écoles de foot). Le SRED a répertorié 24 écoles de football parmi les clubs affiliés à l'ACGF et a réalisé un recensement du nombre d'enfants concernés auprès de celles-ci.</p> <p>→ Données non exhaustives : 14 écoles ont répondu, 900 enfants inscrits (saison 2011-2012).</p>

HOCKEY SUR GLACE	Processus / Résultats	Difficultés rencontrées / Mise en garde
Contact	Association Cantonale Genevoise de Hockey sur Glace (ACGHG) Président : Didier Hecquet	Pas de réponse.

PATINAGE	Processus / Résultats	Difficultés rencontrées / Mise en garde
Contact	Clubs sans association Personne de référence : Virginie Guibert	
<u>Informations administratives</u> - Fédération et association	Informations remplies par le SRED	Création récente de l'association genevoise de Patinage. Difficulté à se mettre en place. La présidente (Virginie Guibert) souhaite tendre vers quelque chose de plus structuré.
- Entraîneur cantonal		Pas renseigné
- Correspondances des clubs	Informations remplies par le SRED	
- Lieu de pratique : infrastructure principalement utilisée	Informations remplies par le SRED	Données vérifiées par Virginie Guibert.
- Commune de rattachement		Informations renseignées pour les 3 clubs.
<u>Données sur les membres</u>	3 clubs, 698 membres, 99 licenciés	Chaque club dispose de données sur le nombre de membres mais réticence de la part des clubs à transmettre leurs données par peur d'être comparés

TENNIS	Processus / Résultats	Difficultés rencontrées / Mise en garde
Contact	Association régionale Genève Tennis - ARG Présidente : Sybille Bonvin	
<u>Informations administratives</u> - Fédération et association	Informations remplies par le SRED	Informations vérifiées et complétées par l'ARGT.
- Entraîneur cantonal		Informations complétées par l'ARGT.
- Correspondances des clubs	Informations remplies par le SRED	Informations vérifiées par l'ARGT.
- Lieu de pratique : infrastructure principalement utilisée	Informations remplies par le SRED	Informations vérifiées et corrigées par l'ARGT.
- Commune de rattachement		L'ARGT n'est pas en mesure de renseigner la commune de rattachement pour chaque club, notamment pour le Savano Country Club, le TC Hermance, le TC Maccabi.
<u>Données sur les membres</u>	<p>36 clubs, 14'744 membres, 3'830 licenciés.</p> <p>Les données ont été fournies au SRED par l'ARGT selon deux sources : les clubs et la fédération Swiss Tennis.</p> <p>L'ARGT ne dispose pas de données sur le nombre de membres, elle a donc transmis le fichier aux clubs. 15 clubs, fonctionnant avec un secrétariat permanent, ont rempli le fichier ; 21 clubs, fonctionnant avec des bénévoles, n'ont pas rempli le fichier □ protestation car délai de réponse trop court.</p> <p>L'ARGT a donc renseigné les données des membres manquants à partir des informations trouvées sur le site de Swiss Tennis □ comptage manuel avec un temps de travail estimé à 4 heures.</p>	<p><u>Lien Fédération - Association - Clubs</u></p> <p>Chaque fin d'année (31.12), afin d'inscrire les équipes pour les compétitions par club, Swiss Tennis demande à chaque club le nombre de membres (licenciés et non-licenciés). L'ARGT n'intervient pas dans ce circuit, Swiss Tennis traite directement avec les clubs.</p> <p><u>Licenciés :</u></p> <p>La statistique sur le nombre de licenciés peut être considérée comme stable car liée au paiement de la cotisation (Swiss Tennis facture les licences à chaque club).</p> <p>Une licence peut avoir deux statuts :</p> <ul style="list-style-type: none"> - actif, - en suspens (pas de pratique de la compétition). <p>Les données remontées par l'ARGT comprennent toutes les licences, quel que soit le statut. Le SRED a dénombré environ 1'500 licences en suspens (extrait Swiss Tennis du 3.09.2012).</p> <p>Une licence peut comporter le nom de 2, voire 3 clubs.</p> <p>Le SRED a dénombré 250 personnes licenciées dans 2 clubs et 13 personnes licenciées dans 3 clubs. Ces personnes sont donc comptabilisées dans chacun des clubs comme membres licenciés.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le total des membres licenciés des 36 clubs surestime donc le nombre de pratiquants. <p>Il existe des licences individuelles délivrées directement par la fédération et n'étant pas rattachées à un club. Ces licences ne sont pas comptabilisées dans les chiffres fournis par l'ARGT. Ordre de grandeur communiqué par l'ARGT entre 10 et 20.</p> <p><u>Non-licenciés :</u></p> <p>Les données sur les non-licenciés ne sont pas forcément transmises tous les ans pour l'ensemble des clubs. D'après Swiss Tennis, il se peut que pour certains clubs les chiffres remontent à quelques années.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Statistique non fiable pour les non-licenciés. <p>L'ARGT n'a pas de visibilité sur le nombre de non-licenciés et souhaiterait avoir des données pertinentes sur les membres pratiquant le tennis hors compétition (sans licence).</p> <p>Sur la base des données récoltées, les licenciés représentent 26% des membres actifs.</p> <p>La catégorie juniors comprend les enfants / adolescents de 18 ans et moins □ les 19 et 20 ans ont donc été comptabilisés dans la catégorie des plus de 20 ans.</p>

TRIATHLON	Processus / Résultats	Difficultés rencontrées / Mise en garde
Contact	Clubs sans association, Personne de référence : Charly Haymoz	
<u>Informations administratives</u> - Fédération et association	Informations remplies par le SRED	Pas de modifications
- Entraîneur cantonal		Information renseignée pour le Triathlon Club de Genève Entraîneur : Charly Haymoz Information manquante pour le Genevatriathlon
- Correspondances des clubs	Informations remplies par le SRED	Données corrigées par Genevatriathlon
- Lieu de pratique : infrastructure principalement utilisée		Plusieurs lieux de pratiques sont cités pour chaque club : piscines de Varembe, Vernets et Pâquis mais aussi le stade du Bout-du-Monde pour la course à pied. Données non exploitables en l'état
- Commune de rattachement		Partiellement renseignée
<u>Données sur les membres</u>	2 clubs, 307 membres, 105 licenciés. Les chiffres ont été fournis au SRED par les clubs, via l'information demandée à la fédération SwissTriathlon.	Les clubs ne font pas la distinction entre les licenciés et les non-licenciés. Chaque membre s'inscrit directement à la fédération pour avoir une licence permettant de prendre part à des compétitions d'envergure nationale. Pas besoin de licence pour participer à des courses populaires en Triathlon.

VOILE	Processus / Résultats	Difficultés rencontrées / Mise en garde
Contact	La Fédération genevoise des clubs de Voile (FGCV) et les clubs.	
<u>Informations administratives</u> - Fédération et association	Informations remplies par le SRED	Compléments apportés par la FGCV
- Entraîneur cantonal		
- Correspondances des clubs	Informations remplies par le SRED	Pas de modifications apportées par la FGCV. A noter que le Yachting léger de la SNG fait partie de la Société Nautique de Genève
- Lieu de pratique : infrastructure principalement utilisée	Informations remplies par le SRED	Pas de modifications apportées par la FGCV
- Commune de rattachement		Non renseignée
<u>Données sur les membres</u>	5 clubs, 6'561 membres (y compris les membres passifs), 3'539 licenciés. Données transmises au SRED par la FGCV et provenant des clubs.	Les clubs disposent de données sur les membres. Toutefois, la FGCV a dû retravailler l'ensemble des données afin de compléter correctement le tableau ▯ pas de compilation simple comme avait pu l'annoncer la fédération genevoise. La Société Nautique de Genève (SNG) ainsi que le Yacht Club de Genève sont des clubs privés dont l'accès est réservé aux membres ou personne accompagnée d'un membre. Pour ces clubs, il existe deux catégories de membres : - membres actifs : reconnus par la fédération et pratiquant la Voile avec une licence. - membres passifs : donateurs ou membres couteau-fourchette (accès au restaurant) pouvant faire de la Voile de façon occasionnelle ou jamais. ▯ Ces membres ont été comptabilisés par la FGCV dans les non-licenciés. • Souhait du SRED de distinguer les membres passifs des autres mais opération difficile à réaliser pour la FGCV • Surestimation de la pratique sportive de la Voile D'autre part, les données de la SNG comprennent uniquement les membres actifs du Cercle de la Voile et du Yachting léger. Les membres de la section Aviron ainsi que du Ski nautique ne sont pas recensés dans les données transmises par la Fédération genevoise des clubs de Voile. Licences journalières : ces licences permettent de participer à une régata en particulier (exemple Le Bol d'Or) ▯ non comptabilisées dans les données transmises par la FGCV.

VOLLEYBALL	Processus / Résultats	Difficultés rencontrées / Mise en garde
Contact	Association genevoise de Volleyball (AGVB)	
<u>Informations administratives</u>		
- Fédération et association	Informations remplies par le SRED	Compléments apportés par l'AGVB.
- Entraîneur cantonal		Informations remplies par l'AGVB.
- Correspondances des clubs	Informations remplies par le SRED	Compléments apportés par l'AGVB
- Lieu de pratique : infrastructure principalement utilisée		Complété par l'AGVB mais déclare qu'il est difficile de renseigner un seul lieu de pratique notamment pour les clubs ayant plusieurs équipes (p. ex. VBC Lancy, VBC Meyrin), chaque équipe pouvant s'entraîner sur un terrain différent. Données non exploitables en l'état.
- Commune de rattachement		Complétée partiellement par l'AGVB.
<u>Données sur les membres</u>	<p>Volleyball : 2'521 membres (tous licenciés), 196 équipes.</p> <p>Beach Volley : 114 membres (tous licenciés), 3 clubs, 45 équipes.</p> <p>Les chiffres ont été transmis au SRED par l'AGVB, compilation des données fournies par les clubs.</p>	<p>La pratique du Volleyball se fait uniquement avec une licence, soit nationale (LNA, LNB, 1^{re} et 2^e ligue et Juniors), soit régionale (3^e, 4^e et 5^e ligue et ligue Relax).</p> <p>Ligue Relax : A Genève, la pratique du Volley ne se limite pas exclusivement aux clubs de Volley. Il existe des équipes de Volley dans d'autres clubs sportifs (p. ex. clubs de gymnastique) qui payent une cotisation à l'AGVB afin de pouvoir participer au championnat officiel de Volley (ligue Relax). Des équipes Relax existent également au sein même des clubs de Volley.</p> <p>Les données transmises par l'AGVB prennent en compte deux types d'informations :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le nombre de licenciés par club de Volley (quel que soit le championnat), - le nombre de licenciés par équipe Relax (hors clubs de Volley). <p>Afin de donner une idée de la pratique du Volley en ligue Relax, le SRED aurait souhaité pouvoir distinguer clairement les équipes Relax des autres au sein des clubs de Volley. L'AGVB n'a pas souhaité entrer en matière à ce sujet.</p> <p>Les données fournies par l'AGVB permettent d'avoir une idée de la pratique du Volley « structurée » au sein d'un club mais également en championnat régulier (équipes en ligue Relax).</p>

Annexe 5. Données statistiques sur le sport d'élite, répartition des cartes Swiss Olympic par canton, 01.05.2012

	Or	Argent	Bronze	Elite	Paralympics	Total	% de cartes par canton
AG		1	3	96	2	102	6%
AI				5		5	0%
AR		2	1	5	1	9	1%
BE	9	21	7	183	3	223	14%
BL			3	34		37	2%
BS		1	3	24		28	2%
FR		4	1	48	3	56	4%
GE	1	4	5	55	2	67	4%
GL	1		1	7		9	1%
GR	8	14	12	41		75	5%
JU				10		10	1%
LU	1	7	2	76	5	91	6%
NE	1		1	24		26	2%
NW	1	3		20		24	2%
OW	1	2	1	6		10	1%
SG		11	7	91		109	7%
SH				20		20	1%
SO	1	7	1	27	1	37	2%
SZ	9	1	4	25	1	40	3%
TG		4		51		55	3%
TI	2	2		31		35	2%
UR			3	9		12	1%
VD	3	5	6	77		91	6%
VS	3	6	4	37		50	3%
ZG	1	1		29		31	2%
ZH	5	17	10	238	2	272	17%
Sans indication				44		44	3%
Nationalité étrangère		2		9		11	1%
Total	47	115	75	1'322	20	1'579	100%

Source : SCS / Swiss Olympic - Données au 01.05.2012.

En mai 2012, Zurich et Berne sont les cantons ayant le plus d'athlètes détenteurs d'une carte Swiss Olympic. Genève arrive au 8^e rang avec 4% d'athlètes possédant une carte. Au niveau romand, Genève se place au 2^e rang entre le canton de Vaud (6%) et le canton de Fribourg (3,5%).

Annexe 6. Exemple de fiche descriptive à élaborer avant la récolte de données

TENNIS

Description

Sport individuel ou de team pratiqué sur un court de dimensions déterminées, et opposant selon des règles précises deux joueurs (ou deux équipes de deux joueurs) qui, munis de raquettes, se renvoient alternativement une balle de part et d'autre d'un filet qui partage le court.

Première apparition aux Jeux Olympiques à Athènes en 1896.

Fédération nationale

Nom : Swiss Tennis - Site : <http://www.swisstennis.ch/>

« En sa qualité d'association professionnelle faitière de tennis, Swiss Tennis a pour but de promouvoir le tennis en Suisse et dans la principauté du Liechtenstein. Swiss Tennis garantit l'encouragement permanent et durable du tennis de la base jusqu'au sommet ».

« Swiss Tennis est membre de l'Association Olympique Suisse (AOS), de la Fédération Internationale de Tennis (ITF) et de l'Association Européenne de Tennis (ETA). Il peut s'affilier à d'autres organisations nationales et internationales ».

« Les membres de Swiss Tennis peuvent être :

- a) des clubs de tennis et des centres de tennis ayant leur siège en Suisse ou dans la Principauté du Liechtenstein, indépendamment de leur appartenance à d'autres organisations ;
- b) des clubs de tennis et des centres de tennis ayant leur siège ou leur emplacement dans une zone frontalière, pour autant qu'ils existent en tant que personnes morales ».

« Swiss Tennis est divisée en associations régionales (n=19). Les membres (clubs et centres) constituent des associations régionales ».

Source : Swiss Tennis / Charte et Statuts

Association cantonale

Nom : Association Régionale Genève Tennis (ARGT) - Site : <http://www.argt.ch/>

« L'ARGT a pour but :

1. La promotion du tennis dans le canton du Genève (mini-tennis, tennis junior, tennis senior, tennis de compétition, tennis loisir, tennis en fauteuil roulant).
2. Promouvoir le tennis en tant que sport de compétition.
3. Défendre les intérêts de ses membres face aux autorités, à Swiss Tennis et à d'autres organisations sportives, ainsi qu'à accomplir les tâches qui lui sont confiées par Swiss Tennis dans la mesure de ses compétences et capacités.
4. L'organisation des championnats et autres tournois cantonaux.
5. Promouvoir les jeunes espoirs (cadre cantonaux et nationaux).
6. La représentation des intérêts de ses membres auprès de Swiss Tennis
7. La coordination des activités de ses membres.
8. La possibilité de promouvoir des outils informatiques, à l'extérieur de sa région, en accord avec les organismes faitiers des régions concernées ».

« Sont membres de l'ARGT les clubs et les centres de tennis dont le siège et l'emplacement se trouvent sur le territoire relevant de la compétence de l'ARGT en respect de la répartition régionale effectuée par Swiss Tennis. Les exceptions sont du ressort du comité et doivent être acceptées en Assemblée Générale. L'adhésion à l'ARGT va indissociablement de pair avec l'adhésion à Swiss Tennis ».

Source : ARGT / Statuts

Collecte de données

Afin d'inscrire les équipes pour des compétitions par clubs, Swiss Tennis demande à chaque club le nombre de licenciés. Cette demande se fait en fin d'année civile (au 31.12). A cette même période, Swiss Tennis demande également à chaque club le nombre de non-licenciés. Mais cette dernière information n'est pas systématiquement fournie par les clubs. L'ARGT n'intervient pas dans ce circuit, Swiss Tennis traite directement avec les clubs.

Pratique à Genève

La pratique du Tennis peut se faire de plusieurs manières :

- en club : en étant licencié ou non-licencié ;
- en louant un court (sans être membre d'un club) ;
- en faisant un stage (cours de tennis saisonnier ou annuel).

Licences

Il existe 3 types de licences :

- La licence de club : pour les membres d'un club de tennis affilié à Swiss Tennis. Cette licence doit être commandée on-line par le responsable des licences du club. Elle autorise à participer aux Championnats Interclubs et Interclubs Juniors ainsi qu'à tous les tournois officiels en Suisse.
- La licence individuelle : pour des personnes qui ne sont pas membres d'un club affilié à Swiss Tennis. Elle donne que le droit de participer aux tournois officiels suisses. La licence peut être demander directement auprès de Swiss Tennis.
- Les licences de tournoi permettent aux personnes domiciliées à l'étranger qui ne séjournent que passagèrement en Suisse de disputer des tournois suisses officiels. Pour obtenir une licence de tournoi, le joueur s'adresse directement à l'organisateur du tournoi qui l'intéresse.

La période de licence pour les licences de clubs et les licences individuelles dure chaque fois du 1^{er} avril au 31 mars de l'année suivante. Elle est subdivisée en deux demi-périodes (1.4-30.9, resp. 1.10- 31.3).

Statuts de la licence de club :

- Elle est automatiquement renouvelée en début de période de licence dans la mesure où aucune annulation ou suspension n'a été communiquée à Swiss Tennis.
- En cas d'abandon définitif de l'activité de compétition, la licence peut être mise en statut « annulé » pour le début de la nouvelle période de licence.
- En cas d'abandon temporaire de l'activité de compétition, la licence peut être mise en statut « suspendu » pour le début de la nouvelle période de licence.

Source : Swiss Tennis / Règlement des licences (RL) 2012

Types d'infrastructures utilisées

Court de tennis
Salle multi-sport

Catégorie juniors

La catégorie juniors se décline comme suit :

Juniors 5 : < 11 ans (U10),
Juniors 4 : 11-12 ans (U12),
Juniors 3 : 13-14 ans (U14),
Juniors 2 : 15-16 ans (U16),
Juniors 1 : 17-18 ans (U18).

Source : Commission cantonale d'aide au sport / Formulaire de demande de soutien financier

Données chiffrées

Répartition des membres selon le genre, la catégorie d'âge et le statut (licencié / non-licencié)

Tennis	Hommes			Femmes			Total hommes et femmes
	20 ans ou moins	Plus de 20 ans	Total	20 ans ou moins	Plus de 20 ans	Total	
Licenciés	1'136	1'821	2'957	295	578	873	3'830
Non licenciés	2'331	4'268	6'599	1'548	2'767	4'315	10'914
Total membres	3'467	6'089	9'556	1'843	3'345	5'188	14'744
% de licenciés	33%	30%	31%	16%	17%	17%	26%

Source : SRED/SCS/Enquête sur les données du sport associatif à Genève - Juin 2012

